



meccanocar[®] s.r.l.



ISO 9002 - Cert. n° 0938/0

VITERIE - BULLONERIE - ELEMENTI DI FISSAGGIO - UTENSILERIA - PRODOTTI CHIMICI

Sede legale: Via G. B. Magnaghi, 2/2 GENOVA Tel. 010566764 (5 linee r.a.) FAX 010561535
Uff. e Dep: Via S. Francesco, 22 CAPANNOLI (PI) Tel. 0587609433 (10 linee r.a.) FAX 0587607145

Fiche technique. Page 1 di 1.
10/02/05

meccanocar 446 00 07510 filtre de Rechange

FILTRES ANTIGAZ ET COMBINES PARTICULES AVEC RACCORD A BAIONNETTE

Definition: Filtres antigaz, antipoussière et combiné – raccord à baïonnette

Certification: EN 143 – filtres antipoussière

EN 141 – filtres antigaz et combiné

Catégorie: Les filtres sont distingués par différentes catégories de protection, chacune d'entre elles correspond à une famille particulière de contaminants. Ces types de protections sont identifiés par une lettre et simultanément, par une couleur.

Les principaux typologie protectives sont:

- A (marron) :protection contre le gaz et vapeurs organiques avec point d'ébullition supérieur à 65°C
- AX (marron) :protection contre le gas et vapeurs organiques avec point d'ébullition inférieur à 65°C
- B (gris) :protection contre le gaz et vapeurs inorganiques
- E (jaune) :protection contre le gaz et vapeurs acides
- K (vert) :protection contre l'ammoniac et dérivés
- P (blanc) :protection contre les particules, les poussières
- Hg (rouge) :protection contre le mercure
- NO (bleu) :protection contre l'oxyde d'azote

Les diverses typologies de protections peuvent se combiner entre elles(ex. ABE)

Les filtres peuvent être classe 1 ou classe 2:

Classe 1: filtrage jusqu'à 1.000 ppm

Classe 2: filtrage jusqu'à 5.000 ppm

Les filtres montés sur le masque facial assurent les protections suivantes:

- Jusqu'à 2000 x TLV en cas de gaz/vapeurs
- Jusqu'à 1000 x TLV en cas de particules et poussières

Les filtres montés sur un semi-masque assurent les protections suivantes:

- jusqu'à a 20 x TLV en cas de gaz/vapeurs
- jusqu'à 50 x TLV un cas de particules et poussières

Mode d'emploi:

- Bien visser le filtre sans forcer
- Mettre le dispositif de protection de respiration avant de s'exposer aux substances contaminantes et pendant toute la durée de l'exposition au risque.